Commune de Chantesse CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017 Compte-rendu de séance

Présents: Mme ORIOL, Mr GUINARD, Mme BESSOUD, Mr ESSERTIER, Mme GAMBIRASIO, Mr BECHU

Absents: Mme FONTAINE, Mr PEVET, Mr MARTIN (excusés) Mme FONTAINE a donné procuration à Mme ORIOL. Mr MARTIN a donné procuration à Mr GUINARD.

Mme GAMBIRASIO Marie-Laure a été élue secrétaire.

Madame le Maire demande à l'assemblée que soit rajouté à l'ordre du jour un point concernant l'externalisation des paies. Accord du conseil municipal.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 août 2017

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 août 2017.

2 - Convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Saint-Marcellin, année scolaire 2016-2017

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune de Saint-Marcellin sollicite une participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Saint-Marcellin pour l'année scolaire 2016-2017.

Cette participation concerne les enfants de Chantesse inscrits au centre médicoscolaire pour les visites médicales scolaires soit :

24 élèves x 0.54 € = 12.96 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer la convention avec la mairie de Saint-Marcellin.

3 - Point d'avancement des sujets en cours

1)Maison Panissiat:

Il est fait le point sur l'avancement des travaux afin de pouvoir louer cet appartement au plus tôt.

Ce qu'il reste à faire :

Réfection du sol d'une chambre: 400 € avis favorable du CM Isolation du plafond : avis favorable du CM, à faire par Jean-Louis Clôturer la parcelle, à faire par Jean-Louis

Elagage des arbres autour de la maison : des devis seront demandés pour ces travaux

Assainissement : une étude de faisabilité pour l'assainissement autonome est en cours

Réfection de la cheminée : attente du devis

2) Carte des aléas

La carte des aléas devait être finalisée pour septembre, Madame le Maire relance le cabinet d'études.

3) Projet de rénovation de l'école

Prochaine réunion de travail et atelier avec les usagers : le lundi 2 octobre.

4 - Externalisation des paies

Madame le Maire informe le conseil municipal du projet d'externalisation des paies des employés communaux et des élus au 1^{er} janvier 2018.

Le coût s'élève à 8 € par mois et par bulletin.

Ceci permettra d'avoir des feuilles de paie conformes, de suivre les carrières des agents, d'établir les déclarations annuelles.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de reporter la décision au mois prochain.

4 - Questions diverses

- 1) Demande de passage de l'entreprise Paysage-Services pour le fauchage des routes
- 2) Matériel pour équiper la cuisine de la salle des fêtes : en attente des devis

Séance close à 23 h 00